

- 1 Transports : la facture très salée du Grand Paris Express **Erreur ! Signet non défini.**
- 2 Les retraites vont être revalorisées de 0,8% en octobre **Erreur ! Signet non défini.**
- 3 Fiscalité du capital : les assureurs-vie redoutent un trou d'air avec la « flat tax » **Erreur ! Signet non défini.**
- 4 Renault-Nissan-Mitsubishi vise 14 millions de véhicules vendus en 2022 . **Erreur ! Signet non défini.**
- 5 Le chinois Didi débarque sur le marché parisien des VTC **Erreur ! Signet non défini.**
- 6 VTC : la guerre pour les chauffeurs est relancée **Erreur ! Signet non défini.**
- 7 Maxime Aiach : « Pourquoi l'Etat ne nous aiderait pas à créer plus de 100.000 emplois ? » **Erreur ! Signet non défini.**
- 8 Le secrétaire d'Etat Julien Denormandie : "Aucun allocataire des APL ne perdra un euro" **Erreur ! Signet non défini.**
- 9 Le plan Hulot, « quatre mesures écologiques et solidaires » **Erreur ! Signet non défini.**
- 10 Les dernières zones d'ombre de la réforme du code du travail **Erreur ! Signet non défini.**
- 11 Ce que changent les ruptures conventionnelles collectives **Erreur ! Signet non défini.**
- 12 Réforme du Code du travail : la semaine sociale s'annonce chargée **Erreur ! Signet non défini.**
- 13 Les routiers se mobilisent contre la réforme du Code du travail .. **Erreur ! Signet non défini.**
- 14 Sénatoriales : dernière ligne droite pour l'ultime scrutin de 2017 . **Erreur ! Signet non défini.**
- 15 Comment Emmanuel Macron a déstabilisé la droite **Erreur ! Signet non défini.**
- 16 A la Fête de l'Huma, Hamon, les communistes et l'ombre de Mélenchon **Erreur ! Signet non défini.**
- 17 Taxation des géants du Net : Paris marque de premiers points... **Erreur ! Signet non défini.**
- 18 La France de Macron au défi de Merkel IV **Erreur ! Signet non défini.**
- 19 Islande : la crise politique fait son retour, le gouvernement démissionne **Erreur ! Signet non défini.**
- 20 Les Nations unies face à l'imprévisible Trump **Erreur ! Signet non défini.**

::: ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 19/09/2017

1 Coup de pouce de la Région pour le « court-voiturage »



Valérie Pécresse, la présidente d'Ile de France Mobilités, veut inciter les Franciliens à partager leur voiture pour aller au travail, alors que les routes d'Ile de France cumulent en moyenne 250 km de bouchons par jour.

La présidente de la région Ile-de-France a annoncé diverses mesures visant à encourager les Franciliens à recourir davantage au covoiturage en Ile-de-France.

Avec un réseau de transports en commun déjà complètement saturé, la solution la plus rapide, et la moins coûteuse, pour adoucir les déplacements domicile-travail en Ile-de-France, passe, d'après la présidente de la région, Valérie Pécresse (LR), par la route...

Drôle d'idée, penseront ceux qui matin et soir sont coincés dans les bouchons. Plutôt malin, diront ceux qui savent qu'en moyenne, en région parisienne, une voiture ne transporte que 1,1 à 1,3 personne... «On peut retrouver des routes plus fluides en Ile-de-France en doublant le nombre de passagers dans les voitures, c'est possible ! », assure Valérie Pécresse, qui a annoncé ce lundi matin, à l'occasion d'une table ronde réunissant la plupart des acteurs du «court-voiturage », de BlablaLines à Karos, en passant par Wayzup, Citygoo ou encore OuiHop, diverses mesures visant à inciter les automobilistes à partager leurs trajets. Il s'agit pour l'instant d'un test, qui se déroulera du 1^{er} octobre au 31 décembre.

La plus importante revêt la forme d'une aide financière, d'un montant de 50 000€ maximum, à chacune des 17 entreprises avec lesquelles Ile de France Mobilités a noué un partenariat. «Chaque entreprise a son propre modèle, nous les laissons choisir sous quelle forme cette aide se traduira pour leurs utilisateurs », précise Valérie Pécresse.

2 euros pour chaque trajet de covoiturage

Ainsi, pour BlablaLines, Citygoo, OuiHop ou encore Clem', deux euros seront versés aux conducteurs pour chaque trajet en covoiturage. Mais pour Karos, IdVroom ou Zify, ce sont les passagers qui bénéficieront d'une réduction de deux euros.

Autre mesure, destinée à donner de la visibilité à ces alternatives au transport individuel, le site ViaNavigo, consulté par plus de trois millions de visiteurs chaque mois, va intégrer une option covoiturage en intégrant les offres des huit principaux acteurs de ce secteur qui, contrairement au covoiturage longue distance, émerge à peine et reste mal connu. Enfin, dans le cadre de son plan visant à créer 10 000 places de stationnement dans des parcs-relais, Valérie Pécresse veut réserver « les meilleures places, les plus proches des gares », aux covoitureurs qui bénéficieront en outre d'un tarif réduit.

Alors que s'ouvrent ce mardi les Assises de la mobilité, la présidente d'Ile-de-France compte également demander à l'Etat l'ouverture de futures voies de bus autoroutières au covoiturage, évoquant l'A10 (sud-ouest de Paris), l'A12 (nord-ouest) et l'A3 (est). Ces mesures vont « rapidement permettre de créer un réseau de transport en commun complémentaire du réseau existant », s'est réjouie la start-up Karos, qui revendique avoir réalisé 60.000 trajets franciliens en douze mois. L'intégration dans ViaNavigo constitue un « excellent moyen de casser le réflexe de la voiture individuelle », réagit Julien Honnart, président d'une société concurrente, WayzUp.

Grégory Plesse

LE PARISIEN – 19/09/2017

2 Le patron du Grand Paris Express se défend de toute dérive des

coûts



Schwanau (Allemagne), ce lundi.

Philippe Yvin, président de la Société du Grand Paris (à gauche, avec l'industriel allemand Martin Herrenknecht), attend les arbitrages de l'Etat sur l'avenir du supermétro.

Alors que le «chantier du siècle » du supermétro pourrait coûter au final 35 Mds€, Philippe Yvin, président de la Société du Grand Paris, répond aux accusations de mauvaise gestion.

Le Grand Paris Express continue d'avancer. Alors que les informations sur un [possible dépassement du budget de 25%](#) ont circulé en fin de semaine dernière, Philippe Yvin, président de la Société du Grand Paris (SGP), a tenu à rappeler les grands principes et le mode de financement de ce chantier pharaonique qui prévoit 200 km de nouvelles lignes de métro et 68 nouvelles gares d'ici à 2030.

S'il ne conteste pas le chiffre global de 35 Mds€, « on ne peut pas parler de dérapage ou de dérive. Tout simplement parce que le coût final du projet n'est pas encore connu », a indiqué Philippe Yvin, en marge d'un déplacement en Allemagne, dans l'usine qui construira les tunneliers du futur métro.

La SGP promet qu'elle s'engagera à tenir les coûts globaux du projet une fois ceux-ci arrêtés définitivement, quand toutes les études techniques d'avant-projet auront été bouclées, d'ici fin 2018. La SGP s'est pour l'instant engagé sur des dépenses d'investissement de 26 Mds€ dans un premier temps, puis, à partir d'études techniques plus avancées sur les lignes 15 Sud, 14 Sud et 16, l'estimation a grimpé à 28 Mds. Il a fallu ensuite y ajouter les coûts des aléas et le potentiel risque de certaines opérations, qui pourraient au pire faire augmenter les coûts de 25%, jusqu'à 35 Mds€.

Il répond à Valérie Pécresse

Philippe Yvin réfute aussi toute présumée entente entre les groupes de BTP, qui auraient fait monter les prix. « Sur la ligne 15 Sud, la concurrence a joué à plein, on a fait baisser les offres de 20% », assure-t-il. Il rejette aussi les accusations de Valérie Pécresse, présidente de région, sur le prix trop élevé du « geste architectural » de certaines gares, rappelant que le coût moyen du bâtiment voyageur n'est que de 4% du coût total de la gare.

Pour Philippe Yvin, la balle est maintenant dans le camp de l'Etat : « Quatre scénarios sont possibles: le maintien en l'état du projet, l'abandon de certaines lignes, le maintien du projet mais au-delà de 2030, le maintien du projet mais avec des changements de calendrier entre 2024 et 2030 ». Les arbitrages devraient être rendus d'ici fin octobre.

Jean-Gabriel Bontinck

3 Actus fraciliennes

75 PARIS

3ÈME ÉDITION DU SALON PARIS RETAIL WEEK

La 3ème édition du salon Paris Retail Week se déroulera du mardi 19 au jeudi 21 septembre au Pavillon 7.3 de Paris expo Porte de Versailles. Le thème central de cette édition est le « live retail » dont le principe repose sur la collecte de données sur les consommateurs. Le salon propose des ateliers et des tables rondes thématiques chaque jour.

Plus d'informations sur : <https://www.parisretailweek.com>

78 YVELINES

PRÉPARER LA CESSIION D'UN FONDS DE COMMERCE CAFÉ HÔTELLERIE RESTAURATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Yvelines propose 4 réunions d'informations sur son territoire pour s'informer sur le déroulé de la reprise ou de la cession d'un fonds de commerce du secteur CHR (café - hôtellerie - restauration). En 2 heures 30, la réunion abordera les points réglementaires, les solutions pour céder l'entreprise, les conséquences de la vente. La première réunion est prévue lundi 25 septembre, de 15h à 17h30, à la mairie de Saint-Germain-en-Laye. L'inscription est gratuite mais obligatoire.

Information et inscription sur : <https://goo.gl/XDJvDF>

91 ESSONNE

ATELIER RENOUVELLEMENT DU BAIL COMMERCIAL

Lundi 25 septembre de 9h30 à 11h30, la Chambre de Commerce et d'Industrie Essonne d'Évry organise un atelier sur le renouvellement du bail commercial. Il traitera de la procédure de renouvellement du bail commercial, des cas de déplaçonnement du loyer et des apports de la loi Pinel, ainsi que de la révision du loyer et des nouveaux indices à utiliser. L'inscription est gratuite.

Plus d'informations sur : <https://goo.gl/KAEERG>

92 HAUTS- DE-SEINE

PERMANENCE DU BUS RÉGIONAL BGE

Le Bus régional de la création d'entreprise s'arrête mardi 19 septembre à Issy-les-Moulineaux (place de la Mairie), puis à Boulogne-Billancourt les 20 et 21 au forum du Pont de Sèvres et le 22 place de la Mairie. Il accueille les porteurs de projets, les créateurs d'entreprises et les entrepreneurs, gratuitement et sans rendez-vous. Les conseillers aident à formuler le projet de création d'activité, ils rappellent les étapes pour bâtir un projet et informent sur les aides et soutiens locaux et les partenaires.

Plus d'informations sur : <https://goo.gl/M5m7gS>

94 VAL- DE-MARNE

RÉUNION D'INFORMATION PLATO NOUVEAUX DIRI- GEANTS

Mardi 19 septembre de 11h00 à 12h30, la Chambre de Commerce d'Industrie du Val-de-Marne (Créteil) tient une réunion d'information pour les entreprises de moins de 3 ans, du territoire du Val-de-Marne. La réunion s'inscrit dans le cadre de la recherche de 60 entreprises, lancée cet été. PLATO est un programme original de soutien au développement des TPE/PME.

Plus d'informations sur : <http://www.cci94.fr>

95 VAL- D'OISE

SOIRÉE DES LAURÉATS 2017 DU RÉSEAU ENTREPRENDRE

Mardi 26 septembre, l'association Réseau Entreprendre Val-d'Oise présentera les lauréats de sa promotion 2016. Elle réunit 19 entreprises et 31 entrepreneurs sélectionnés par les chefs d'entreprises membres de Réseau Entreprendre Val-d'Oise. La soirée mettra à l'honneur l'ensemble des entrepreneurs accompagnés en 2017. Les portes ouvriront à 18h, avec l'accueil des lauréats. La soirée débutera ensuite à 19h avec la présentation des lauréats 2016, avant un cocktail à 21h.

Inscription en ligne sur : <https://goo.gl/qhbFXs>

::: ECONOMIE

LE PARISIEN – 19/09/2017

4 Budget : le traitement de choc du gouvernement pour le Logement et

L'Emploi



Edouard Philippe, le Premier ministre, a adressé, début août, deux lettres de cadres aux ministères du Travail et de la Cohésion des territoires (en charge du logement).

Selon les lettres de cadrage que nous avons pu consulter, ces deux ministères sont particulièrement visés par les coupes sévères prévues par le gouvernement en 2018.

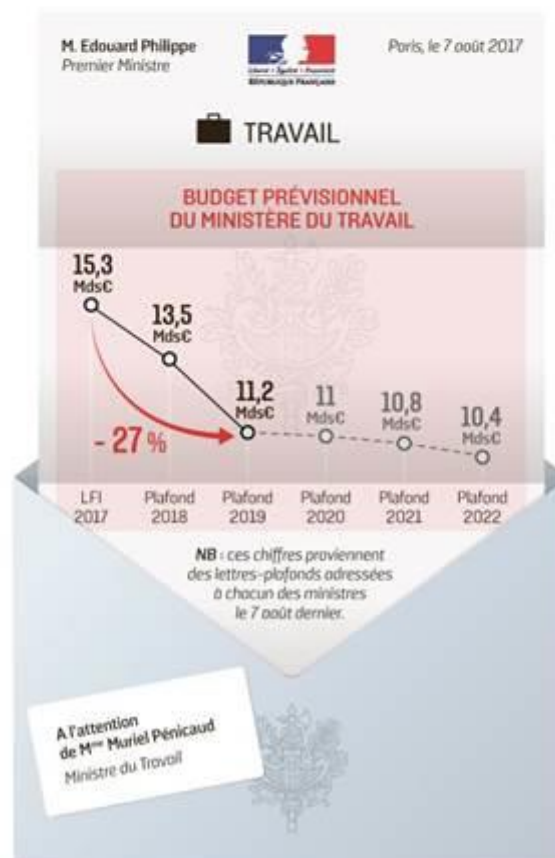
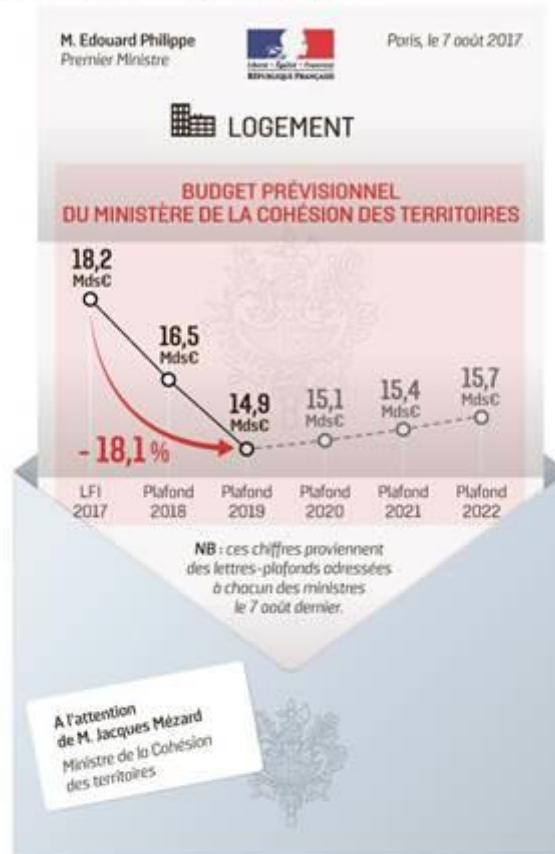
Sur son bureau à Matignon, Edouard Philippe a posé bien en évidence un sabre hérité de son grand-père. Tout un symbole, alors que le budget 2018, présenté en Conseil des ministres le 27 septembre, s'annonce rude. Très rude ! L'Etat doit réaliser **16 Mds€ d'économies** pour repasser sous la barre des 3 % de déficit public. Mais, pour faire fondre les dépenses publiques, tous les ministères ne sont pas logés à la même enseigne. Pendant le quinquennat, certains vont devoir faire disette là où d'autres maintiennent, voire augmentent, leur budget. Les grands perdants de l'ère Macron ? Le Travail et le Logement.

Dès cet été, Muriel Pénicaud et Jacques Mézard, les ministres concernés, ont été informés de la baisse de leurs crédits. Début août, Matignon a en effet envoyé à chaque membre du gouvernement une lettre-plafond, un document top secret qui recense le budget alloué au ministère pour 2018 et la durée du quinquennat.

- 27 % en deux ans pour le Travail, - 18 % pour le Logement

« Le Parisien » - « Aujourd'hui en France » a pu consulter plusieurs de ces lettres-plafonds, notamment celles adressées aux ministres du Travail et de la Cohésion des territoires, en charge du logement. De 15,3 Mds€ en 2017, le budget du Travail chute à 13,5 Mds€ l'an prochain. Il baisse encore en 2019 : 11,2 Mds€. Soit, en deux ans, une dégringolade de 27 %. Puis la trajectoire se poursuit en pente douce jusqu'à la fin du quinquennat. Idem chez le voisin du Logement. Là, le ministère devra se contenter de 16,5 Mds€ en 2018 au lieu des 18,2 Mds€ de 2017. En 2019, c'est encore moins : 14,9 Mds€, soit - 18 % en deux ans.

Les deux ministères dans le viseur de Matignon



LP/INFGROPHIE - TH

A Matignon, on renvoie vers le ministère du Travail, qui assure que ces chiffres « ne seront pas ceux du Budget 2018 ». Et pour cause : alors qu'habituellement les crédits alloués dans les lettres-

plafonds sont définitifs, des ajustements ont été réalisés récemment pour boucler le budget présenté en septembre. « Il y a encore dix jours, ces chiffres étaient parfaitement d'actualité, certifiée une source bien informée. Après, les ministres ont dû monter au créneau pour adoucir le traitement de choc. »



Justement, quelles sont les réformes capables de générer des économies aussi colossales ? On en connaît déjà certaines : coup de rabet prévus sur les [APL versées aux bailleurs sociaux](#), baisse du nombre [d'emplois aidés](#)... Mais, dans les documents que nous avons consultés, d'autres mesures chocs sont prévues. Alors que la [grogne sociale](#) commence à se faire entendre, ministres et députés de la majorité montent au front pour exposer la philosophie du budget 2018. Avec un message clair : il faut considérer la vue d'ensemble et non « les petites mesures qui, prises une à une, sont difficiles à lire », précise l'un d'eux. A l'Elysée comme à Matignon, on préfère mettre en avant les réformes jugées populaires comme la suppression de la [taxe d'habitation](#) ou la [hausse du pouvoir d'achat](#) pour les salariés du privé. Et repousser au maximum l'annonce des économies douloureuses.

Aurélié Lebellet et Matthieu Pelloli

LE PARISIEN – 19/09/2017

5 Le logement, pierre angulaire des économies budgétaires



Les APL seront amputées à partir du 1er janvier 2019 pour les locataires du parc HLM.

[Selon des lettres de cadrage envoyées par Matignon à plusieurs ministères, celui de la Cohésion des territoires, en charge du logement, devra se serrer sur la ceinture. Il va voir son budget baisser de 18% entre 2017 et 2019.](#)

Voilà des semaines que la communication gouvernementale annonce la couleur : le ministère de la Cohésion des territoires, en charge de la politique du logement, devra se serrer la ceinture de plusieurs crans en 2018. Et dans les années à venir. La preuve : dans la lettre-plafond envoyée début août au ministre Jacques Mézard, la baisse du budget prévue entre 2017 et 2019 était de

18,1 %. Depuis, « des ajustements ont été faits, assure-t-on au ministère. Car les lettres-plafonds ont été réalisées très rapidement après l'élection. On continue d'ailleurs à travailler dessus. » Ces derniers jours, les mesures phares de la réforme ont globalement été annoncées.

Les APL étudiantes dans le viseur ? Les [aides personnelles au logement \(APL\)](#) seront bien amputées à partir du 1^{er} janvier 2019 pour les locataires du parc HLM. « Cela permettra d'économiser plus de 1 Md€, indique un proche du dossier. Mais cela pourrait être beaucoup plus par la suite. » Grâce à quel levier ? Les APL étudiantes seraient dans le viseur. Au ministère, on assure que cette piste « n'a même pas été évoquée ». Mais en coulisses, des députés LREM reconnaissent que certains bénéficiaires actuels pourraient en être privés dans le futur. « Notamment lorsqu'ils sont rattachés au foyer fiscal de leurs parents et que ces derniers gagnent correctement leur vie, argumente l'un d'eux. Clairement, il y a du gras sur les APL étudiantes pour trouver d'autres économies. »

Mettre la pression sur les loyers. Emmanuel Macron a fait ricaner de nombreux propriétaires lorsqu'il leur a demandé de répercuter la baisse des APL sur le [montant du loyer](#) qu'ils appliquent. En réalité, le gouvernement entend bien y parvenir, coûte que coûte. Comment ? « Avec la baisse des APL dans les HLM, les bailleurs sociaux n'auront pas d'autre choix que de baisser les loyers, puisque c'est encadré par la loi, assure un haut fonctionnaire. En parallèle, des discussions avec des fédérations de bailleurs privés devraient s'ouvrir. Ils sont d'ailleurs prêts à négocier. » Au bout du compte, le gouvernement parie sur un « effet d'entraînement vertueux ». En clair : les prix du marché seront tirés vers le bas et les petits propriétaires obligés de baisser leurs loyers.

Le dispositif Pinel et le prêt à taux zéro restreints. Le périmètre de ces avantages fiscaux, octroyés aux propriétaires, va être modifié et recentré sur les zones tendues. De quoi réaliser d'autres économies substantielles chaque année.

Aurélie Lebel et Matthieu Pelloli

LE MONDE – 19/09/2017

6 Pour Le Maire et Darmanin, « la transformation de l'économie française ne se fera pas en un an »



[Les ministres de l'économie et des comptes publics se défendent, dans un entretien au « Monde » de préparer un budget 2018 qui favorisera les plus aisés.](#)

A dix jours de la présentation du projet de loi de finances 2018, le 27 septembre, Bruno Le Maire, le ministre de l'économie et des finances (chargé de la politique économique et de la fiscalité), et Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics (budget) détaillent leurs choix budgétaires et les réformes du quinquennat.

Pourquoi ce premier budget du quinquennat Macron favorise-t-il davantage les ménages aisés que les plus modestes ?

Bruno Le Maire : C'est parfaitement faux. C'est un budget pour tous les Français : les ménages, avec la baisse de la taxe d'habitation ; les travailleurs, avec la bascule des cotisations salariales ; les entreprises, avec la baisse de l'impôt sur les sociétés, et les entrepreneurs, avec la réforme de l'ISF. Ce budget doit faire entrer le pays dans le XXI^e siècle. Il assume une transformation forte : alléger les prélèvements sur le capital pour financer notre économie, c'est-à-dire l'investissement et l'innovation, donc les emplois de demain. C'est une rupture complète avec ce qui a été fait depuis trente ans, où l'on redistribuait de l'argent avant de créer des richesses. Nous faisons l'inverse. Nous baisserons les impôts à fin 2018 d'environ 10 milliards d'euros.

Gérald Darmanin : Ce premier budget du quinquennat reflète les priorités du président de la République. Il a deux piliers : c'est d'abord un budget de transformation et de pouvoir d'achat. Transformation profonde dans deux grands champs, le logement et le travail. Pouvoir d'achat, avec l'idée que le travail doit payer. On ne prend ni aux riches ni aux pauvres, on travaille pour l'économie française et pour l'emploi.

Pourquoi l'investissement est-il aussi important ?

B.L.M. : Car, sans investissement, nos entreprises passeront à côté de la révolution technologique en cours. Or elles ne sont pas suffisamment profitables et trop dépendantes du crédit pour investir. Nous souhaitons qu'elles puissent s'autofinancer. Nous voulons également récompenser le risque et l'entrepreneuriat. Que tout investisseur, tout créateur de richesse puisse être récompensé, alors qu'il peut être taxé jusqu'à plus de 60 % aujourd'hui !

G.D. : La baisse d'impôt sera également pour les citoyens : il y a une répartition proche de la parité entre baisse d'impôts pour les entreprises, et donc pour l'emploi, et baisse d'impôts pour les ménages, notamment avec la suppression d'un tiers de la taxe d'habitation pour plus de 3 milliards d'euros avant sa suppression par paliers d'ici à 2020. Une personne seule qui gagne jusqu'à environ 2 500 euros net par mois, ou plus de 5 000 euros pour un couple avec deux enfants, par exemple, verra sa taxe d'habitation supprimée ! Nous financerons par ailleurs le crédit d'impôt pour les emplois à domicile. C'est 1 milliard d'euros pour les particuliers employeurs les plus modestes.

Hausse de la CSG, taxation de l'assurance-vie, fiscalisation des PEL... la pression ne sera-t-elle pas trop élevée sur les classes moyennes ?

B.L.M. : Non. Les classes moyennes qui travaillent, et ont souvent le sentiment de le faire à perte, vont largement profiter de la suppression des cotisations salariales chômage et maladie. Les salariés qui gagnent 2 000 euros par mois toucheront 500 euros supplémentaires en année pleine. Par ailleurs, la fiscalité ne changera pas pour les PEL ouverts avant le 1^{er} janvier 2018. Mais nous assumons de vouloir réorienter l'épargne française vers l'économie productive. Je préfère que notre économie soit financée par des fonds et des citoyens français plutôt que d'être obligé d'aller chercher de l'argent à l'étranger. C'est ce qui justifie la suppression de l'ISF sur les valeurs mobilières et la mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique au taux simple, lisible et définitif de 30 %. Ces mesures allégeront la fiscalité sur les revenus du capital et vont donc encourager le financement de l'économie française et la création d'emplois.

G.D. : Le premier drame des classes moyennes, c'est le chômage. Et pour les classes populaires, notre budget est un budget de redistribution : hausse de 100 euros par mois pour les petites retraites, augmentation de l'allocation aux adultes handicapés de 100 euros par mois et hausse de la prime d'activité de 80 euros par mois d'ici à la fin du quinquennat.

Les fonctionnaires sont appelés à faire grève le 10 octobre. Ils s'inquiètent du gel du point d'indice, de la hausse de la CSG, des suppressions de postes... Que leur répondez-vous ?

Gérald Darmanin : Je comprends leur impatience, mais ils n'ont pas de raison d'être inquiets. Il faut préciser que les agents publics connaîtront cette année une augmentation de leur rémunération proche de 4 % : ce n'est pas toujours le cas chez les salariés du privé. Je viens de signer plusieurs décrets dits PPCR [*le protocole Parcours professionnels, carrières et*

rémunérations a été accordé par Manuel Valls en 2015. Il prévoit une revalorisation pluriannuelle des fonctionnaires] pour 2017. Ils étaient très attendus. C'est une première étape. Mais, si l'ancien gouvernement a signé ce protocole, il ne l'avait pas totalement financé : cela représente 4 milliards à trouver d'ici à 2020 ! Je vous le dis : c'est donc un engagement que nous n'avons pas pris, mais que nous tiendrons et financerons.

Au rythme prévu en 2015 ?

Nous travaillons avec les organisations syndicales pour mettre en place le PPCR tout en garantissant que le budget de l'Etat soit soutenable. Nous avons par ailleurs un rendez-vous salarial le 10 octobre. Ce jour-là, nous indiquerons de quelle manière sera compensée, pour les fonctionnaires, la hausse de la CSG et le rythme de montée en charge du PPCR. Je peux d'ores et déjà vous redire qu'aucun agent de la fonction publique ne verra sa rémunération baisser.

Mais le candidat Macron avait promis, pendant la campagne présidentielle, que, comme pour les salariés du privé, la rémunération des fonctionnaires augmenterait. Sa promesse sera-t-elle respectée ?

Oui, elle le sera. J'ai multiplié les rendez-vous avec les organisations syndicales depuis ma prise de fonctions et nous ouvrons trois mois de concertation avec tous les agents. Nous allons d'abord regarder quelles doivent être les missions du service public au XXI^e siècle. Et après, on mettra les moyens. C'est d'ailleurs pour ça que, dans le budget 2018, il n'y aura que 1 600 suppressions de postes dans la fonction publique d'Etat, alors que l'objectif fixé par le président de la République est de l'ordre de 120 000 sur le quinquennat pour l'ensemble des fonctions publiques. Ce choix est très important. Il prouve que nous ne passons pas le rabot, mais que nous réfléchissons aux missions du service public avant de le transformer et de faire des économies.

A partir de là, la concertation sur la rémunération dans la fonction publique sera ouverte. Cela se traduira évidemment par des gains de pouvoir d'achat, notamment en prenant davantage en compte, objectivement, le mérite. La formule d'aujourd'hui, qui est l'augmentation du point d'indice, ça fait 2 milliards d'euros de dépense publique mais très peu d'augmentation de pouvoir d'achat pour chaque agent public.

Cette politique ne risque-t-elle pas d'avoir un effet récessif sur l'économie française ?

G.D. : Non, car c'est tout le contraire de la purge et du rabot. Ce n'est pas : d'abord, on baisse les dépenses publiques et, ensuite, on transforme le pays. Nous baisserons la dépense publique de 0,7 point du PIB en 2018, sur un objectif de 3 points d'ici à 2022, que nous pourrions atteindre grâce à une grande réflexion sur les missions et l'efficacité du service public.

Par ailleurs, nous avons rendu le budget sincère, en réintégrant des dépenses hier sous-budgétisées (près de 5 milliards d'euros). Grâce à cela, les crédits gelés seront de 3 % et non plus de 8 à 9 % du budget comme par le passé, quand on se mettait en situation de dépenser plus que prévu.

B.L.M. : Notre hypothèse de croissance du PIB pour 2018 est sincère : + 1,7 %. La reprise est solide et nous permet de faire des choix de réduction de la dépense publique. Si l'augmentation constante de la dépense publique était la solution au problème de la France, cela se saurait ! Avec le niveau actuel, nous devrions avoir le plein-emploi, une balance extérieure excédentaire et un niveau de dette réduit. C'est exactement l'inverse ! Par ailleurs, nous devons rester vigilants sur l'endettement des ménages et des entreprises, sur le niveau de l'euro, et sur le risque de crise géopolitique : tous ces éléments peuvent avoir le moment venu un effet direct sur la croissance européenne. Nos choix courageux doivent nous permettre de sortir en 2018 de la procédure européenne de déficit public excessif [*après deux ans de déficit inférieur à 3 % du PIB*]. Cela redonnera à la France la crédibilité de sa parole politique.

L'emploi, le logement et le transport seront-ils les seuls ministères touchés par les coupes budgétaires ?

G.D. : La transformation n'est pas que budgétaire. Il ne suffit pas d'augmenter les budgets pour qu'une politique publique fonctionne, comme le montre la politique du logement : 40 milliards de dépenses par an, 18 milliards d'APL et toujours 4 millions de mal-logés. Il faut viser l'efficacité. Sur le travail, les contrats aidés sont des contrats précaires subventionnés. Il vaut mieux mettre cet argent dans un grand plan de formation de ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi pour remédier au chômage de masse. Aujourd'hui, la puissance publique peut aider à créer des emplois, mais le premier employeur de notre pays doit être l'entreprise. Cependant, on ne fera pas tout en 2018. Pour l'ensemble des politiques publiques, cela prendra du temps.

Combien de temps faudra-t-il pour en voir les résultats ?

B.L.M. : La transformation de l'économie française ne se fera pas en un an ! Mais nous avons une force politique, c'est la durée du quinquennat. Après les sénatoriales, il n'y aura pas d'élection avant plusieurs mois, donc pas de remise en cause de la légitimité que nous ont donnée les Français. En revanche, il faut donner l'impulsion de départ tout de suite, car il y a urgence : c'est le moment de faire les baisses d'impôts, la réforme du marché du travail et celle de la formation. Pour accompagner ces transformations, nous lancerons un grand plan d'investissement de 50 milliards d'euros.

Certaines voix au sein du gouvernement s'élèvent contre une orientation trop à droite par rapport à la promesse d'équilibre du candidat Macron...

B.L.M. : Ce sont de vieilles façons de penser. On peut à la fois alléger la fiscalité du capital et sauver une entreprise de la Creuse [*l'équipementier automobile GM & S*] en convainquant Peugeot et Renault d'y investir. On peut supprimer l'ISF sur les valeurs mobilières et nationaliser les chantiers navals de Saint-Nazaire pour préserver les intérêts français. On peut réduire l'impôt sur les sociétés et taxer les géants du numérique. Je ne me lève pas le matin en me demandant si notre politique est de droite ou de gauche, mais si elle est juste et efficace.

Allez-vous donc adhérer à LRM ?

B.L.M. : J'ai quitté la campagne de François Fillon le 1^{er} mars car je refusais de cautionner une parole non tenue. Et au second tour, j'ai fait le choix de soutenir Emmanuel Macron contre Marine Le Pen. J'ai été élu en juin dans l'Eure sous l'étiquette de la majorité présidentielle. Je suis pleinement membre de cette majorité.

G.D. : Pourquoi partirais-je alors que c'est ceux qui n'ont pas su choisir le bulletin de vote Macron face au Front national, qui ont trahi les fondations des Républicains ? Pour moi, l'UMP, c'était des gaullistes et des démocrates-chrétiens. Je ne vois pas ce qu'il y a de gaulliste et de démocrate-chrétien chez MM. Wauquiez et Ciotti, désormais proches de la droite extrême. Vous avez compris que je suis pleinement dans la majorité du Président.

Propos recueillis par [Benoît Floc'h](#), [Cédric Pietralunga](#) et [Audrey Tonnelier](#)

7 L'exécutif prêt à tailler dans le budget des chambres de commerce



EXCLUSIF - Le produit de la taxe pour frais de chambre pourrait être réduit de 17%. Soit 150 millions d'euros sur près de 900 millions d'euros.

Le gouvernement envisage de réduire le budget des chambres de commerce et d'industrie (CCI) de 150 millions d'euros l'an prochain, soit une baisse de 17% - par un nouvel abaissement de son plafond - du produit de la taxe sur les frais de chambre qui leur est affectée pour couvrir leurs frais de fonctionnement. A l'évidence, le réseau consulaire ne s'attendait pas à voir figurer une telle mesure dans le projet de loi de finances. Les présidents des chambres régionales doivent se réunir dès ce mardi pour évaluer cette nouvelle situation et décider de la marche à suivre.

La ponction, sur un budget qui est passé en quelques années de 1,4 milliard d'euros à un peu moins de 900 millions d'euros, est importante. L'an dernier, les chambres s'étaient félicitées d'avoir pu arracher in-extremis, lors du vote du budget, l'abandon d'une réduction de 60 millions de leurs recettes.

L'Ile-de-France la plus touchée

Répercutée sur chaque chambre au prorata de son poids économique, cette ponction aurait amputé le budget 2017 de la CCI Paris Ile-de-France de 14 millions d'euros. Après avoir assumé [la moitié des 2.000 suppressions de postes du réseau](#) en 2015 et 2016, fortement restructuré ses services, la CCI de Paris Ile-de-France avait envisagé de fermer une école faute de crédits pour la mettre aux normes. Il était question aussi de renoncer à certaines formations qu'elle s'était engagée à assurer. Les mêmes règles de calcul aboutiraient en 2018 à une coupe budgétaire de 37 millions d'euros pour la chambre de la région parisienne.

Les salariés prévenus

Ni CCI France, l'organisation faîtière du réseau, ni la CCI de Paris Ile-de-France n'ont répondu à nos appels. La situation semble cependant suffisamment préoccupante pour que les 4.200 salariés de la CCI Paris Ile-de-France aient été mis au courant de cette menace par leurs dirigeants. « *On peut estimer qu'ils ont jugé utile de les prévenir pour qu'ils sachent à quoi s'en tenir, décrypte un bon connaisseur du réseau, mais il est encore trop tôt pour imaginer les mesures qui pourraient être envisagées, d'autant qu'ils vont se battre et que le gouvernement est prêt à leur donner une visibilité budgétaire à moyen terme* ».

Pour la CCI des Hauts-de-France, la réduction annoncée se traduirait par une réduction de 12 millions sur un budget de 67 millions d'euros. « *Nous ne pourrions plus suivre* », lâche son président, Philippe Hourdain, en évoquant les efforts concomitants de la région et de la chambre pour [attirer les entreprises britanniques](#) que le Brexit aurait convaincus de traverser la Manche.

Dominique Malécot

8 Le gouvernement prévoit de supprimer des milliers de postes à Pôle emploi



Siège de Pôle emploi (Paris XXe). « Plusieurs milliers de postes de cadres du service public de l'emploi sont dans le viseur de Bercy. »

Le gouvernement envisage de réaliser trois milliards d'économies en cinq ans sur le budget du service public de l'emploi. A la clé, notamment, des milliers de suppressions de postes.

Ce sera le dossier brûlant du Budget. Depuis plusieurs semaines, dans les plus hautes sphères de l'Etat, on évoque le sujet du bout des lèvres, comme si la mesure était trop énorme pour devenir réalité. Mais en définitive, pour réaliser des **économies drastiques**, Pôle emploi et ses 54 000 salariés sont bien à l'aube d'un dégraissage massif. « Plusieurs milliers de postes de cadres du service public de l'emploi sont dans le viseur de Bercy », assure un visiteur du soir de Matignon. Selon lui, entre les budgets 2018 et 2022, les coupes dans les effectifs et d'autres mesures devraient aider l'Etat à économiser « une enveloppe de près de 3 Mds€ ». « La logique, c'est une baisse de l'armée mexicaine des dirigeants de Pôle emploi, poursuit-il. Ce sont les cadres avec de gros salaires, ceux qui travaillent en back-office, notamment sur des fonctions d'ingénierie ou d'analyse du marché de l'emploi. »

Pas question donc — a priori — de toucher à l'accueil ou à l'accompagnement des chômeurs. Ni de privatiser complètement ce service public créé en 2008, à l'issue de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic. Mais qu'envisage-t-on alors ? « Une fois les postes supprimés, soit on réorganise en interne, soit on externalise ce service public, ce qui est plus probable », décrypte un haut fonctionnaire.

Le dossier ne devrait pas être mis sur la table fin septembre, lors de la présentation du Budget. Au ministère du Travail, on désamorce d'ailleurs : « En 2018, le nombre de suppressions de postes à Pôle emploi n'atteindra pas quatre chiffres », précise-t-on au cabinet de la ministre Muriel Pénicaud. Pas de quoi s'affoler, donc ? En coulisses, certains hauts fonctionnaires assurent plutôt que le gouvernement entend d'abord tâter le terrain avant de mettre les pieds dans le plat.

La privatisation, une idée qui a de nombreux partisans

« La bombe sera lâchée, l'air de rien, lors du grand forum de la fonction publique », glisse l'un d'eux. Ce rendez-vous, annoncé depuis plusieurs mois par Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, doit permettre de lancer un vaste débat national sur le service public en France.

Les débats risquent d'être musclés, car les syndicats n'ont pas été informés de cette refonte à venir. « Si demain le gouvernement nous explique qu'il y a chez Pôle emploi des milliers de gens qui se tournent les pouces, et que l'on peut réduire la voilure sans dommage, on marche sur la tête ! » s'indigne Dominique Nugues, représentant syndical Unsa-Pôle emploi. Pourtant, une fois le débat ouvert, toutes les pistes seront étudiées. Et nul doute que les partisans de l'externalisation des services publics mettront la pression.

« En France, seuls 8,8 % des chômeurs retrouvent un travail grâce à Pôle emploi, égratigne Agnès Verdier-Molinié, directrice de l'Ifrap, un think-tank libéral. En Australie, le placement des chômeurs a été confié à des structures privées avec d'excellents résultats. Nous devons suivre cette voie-là. » L'actuel ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, devrait lui prêter une oreille attentive. Lors des primaires des Républicains, il proposait justement de privatiser Pôle emploi.

Aurélie Lebellet et Matthieu Pelloli

LE PARISIEN – 19/09/2017

9 La suppression des emplois aidés sera moins importante que prévue



84 000 emplois aidés seulement, contre 310 000 cette année, c'était l'objectif initial du gouvernement. Face à la grogne, le Premier ministre a revu ce chiffre à la hausse.

Le gouvernement se garde bien de l'admettre, mais la [mobilisation contre la baisse](#) des emplois aidés a déjà payé. Lorsque le Premier ministre martèle qu'en 2018 il faudra se contenter de « moins de 200 000 » contrats, alors qu'ils étaient 310 000 cette année, il fait un énorme effort. Selon nos informations, le chiffre programmé était bien plus bas. Dans la lettre-plafond — ce document top secret envoyé début août par Matignon à chaque ministre —, le gouvernement avait budgété 84 000 emplois aidés seulement. « Nous serons en réalité au-dessus de ce seuil », assure-t-on finalement au cabinet de Muriel Pénicaud, sans vouloir communiquer le nouveau périmètre. « Il y a certainement eu, depuis début septembre, des arbitrages de dernière minute, concède un proche du dossier. Ce qui est absolument exceptionnel car, d'habitude, une lettre-plafond grave les choses dans le marbre. »

Qu'est-ce qui a fait rétropédaler le duo Elysée-Matignon ? Tout d'abord, la montée au créneau des élus de la majorité a fait pencher la balance. Plusieurs députés ont défendu fermement l'intérêt des emplois aidés dans leur circonscription, notamment dans les zones rurales. « Nous avons obtenu des rallonges pour 2017, se félicite Emilie Cariou, députée (LREM) de la Meuse. Le Premier ministre a accepté de flécher les futurs postes vers les zones très rurales et les territoires d'outre-mer. » Les chômeurs longue durée, « les plus de 50 ans dont le retour à l'emploi est très difficile » continueront également à bénéficier du dispositif, selon une source au ministère du Travail.

Ensuite, la crainte d'un incendie social, en pleine [mobilisation contre la loi Travail](#), a également été déterminante pour gonfler le chiffre initial de 84 000 contrats. Et si les postes budgétés sont tout de même insuffisants, Bercy aura une solution de secours. Une vieille combine, régulièrement utilisée par les gouvernements — de droite comme de gauche —, consiste à placer le curseur très bas lors de la préparation du budget. Mais à octroyer des rallonges lors d'un projet de loi de finances rectificative, en cours ou en fin d'exercice. Pas sûr que cela plaise à la Cour des comptes, qui fustige ce genre de pratiques.

Aurélie Lebellet et Matthieu Pelloli

10 Retraite : la hausse de 0,8% des pensions passe mal



Les retraités avaient manifesté pour défendre leur pouvoir d'achat en 2015. Ils sont de nouveau appelés à battre la pavé, le 28 septembre.

Seize millions de retraités verront leurs pensions augmenter de 5 euros à 13 euros par mois. Une mesure jugée insuffisante par les associations.

Après quatre ans de stagnation, les pensions de base des retraités vont enfin connaître une augmentation. Ce sera **0,8% de plus à partir du 1^{er} octobre** pour l'ensemble des régimes alignés (régime général des salariés du privé, salariés affiliés au RSI et MSA). La dernière augmentation remontait à 2015, mais elle était pour le moins insignifiante : 0,1 % ! La hausse précédente datait de 2013. D'où la colère des représentants des retraités, dont la Fédération de la fonction publique. « Cette revalorisation de 0,8 % [...] ne fait que compenser l'inflation des seuls douze derniers mois », avait réagi cette fédération avant même l'officialisation, lundi, de la hausse par le ministère de la Solidarité et de la Santé. Cette petite bouffée d'oxygène est due au nouveau mode de calcul de la revalorisation. Jusqu'à l'an dernier, il était basé sur la prévision d'inflation pour l'année à venir ; dorénavant, il repose sur l'indice des prix à la consommation hors tabac de l'année en cours, soit 1,1 % de hausse (prévue) en 2017.

Appels à la manifestation



Seize millions de retraités vont bénéficier de la mesure. Avec une pension mensuelle moyenne (complémentaire incluse) de 1 376 € brut en 2015, les personnes concernées verront leur retraite de base augmenter d'au minimum 5 € par mois pour les plus basses, et d'au plus 13 €. Jugeant « très insuffisante » cette hausse, l'ensemble des syndicats et fédérations représentant les retraités ont d'ores et déjà demandé à rencontrer Emmanuel Macron le 28 septembre, jour où ils **appellent les retraités à manifester** contre la hausse annoncée de la CSG. Objectif : lui rappeler les différentes contributions des retraités au redressement des finances publiques : prélèvement de 0,3 % sur les pensions des retraités actifs, contribution additionnelle pour l'autonomie... et pour finir **hausse de leur CSG**, qui va amputer de 22 € par mois la pension moyenne des Français.

Les retraités du secteur privé ne pourront pas compter sur une hausse de leur pension complémentaire. En 2015, pour rétablir les comptes, les partenaires sociaux gérant les régimes Agirc et Arrco ont décidé de n'augmenter les prestations qu'à hauteur d'un point sous l'inflation. L'inflation attendue en 2017 étant d'environ 1 %, cela signifie un gel.

Daniel Rosenweg

::: ENTREPRISES

LES ECHOS – 19/09/2017

11 Coup d'envoi du big-bang dans les transports



Ces Assises doivent servir de socle à la grande Loi d'orientation des mobilités annoncée pour début 2018 par la ministre des Transports Elisabeth Borne.

Le gouvernement lance ce mardi les Assises de la mobilité, prélude à la grande loi sur les transports annoncée pour 2018.

Quels moyens de transport privilégier demain ? Pour avoir, comme ministre de l'Economie, déjà donné son nom aux cars longue distance dont il a libéralisé le marché, Emmanuel Macron, comme président de la République, ne pouvait pas ne pas faire du sujet des transports en général un dossier prioritaire de son quinquennat. Le gouvernement lance donc ce mardi les Assises nationales de la mobilité, une grande concertation qui doit à la fois moderniser la politique des transports, et faire le **tri** dans les projets d'infrastructures à venir.

Adapter les politiques publiques

Ces Assises, qui dureront 3 mois, déboucheront sur une Loi d'orientation des mobilités (Lom) qui sera présentée début 2018 au parlement. Avec un double objectif. D'abord, adapter les politiques publiques aux mutations en cours. Avec le numérique, le vélopartage ou bientôt les véhicules autonomes, les transports du quotidien sont en pleine révolution, et cela ne fait que commencer. Les Assises doivent soutenir l'essor de ces nouvelles pratiques et adapter le cadre législatif en conséquence.

Le covoiturage sur courte et moyenne distance, encore embryonnaire, devrait notamment être encouragé. Le gouvernement espère y trouver des solutions pour décongestionner les métropoles et y réduire la pollution, ou encore s'attaquer aux « *déserts de mobilité* », ces zones où la voiture individuelle reste l'unique moyen de déplacement.

De surcroît, le covoiturage est relativement peu coûteux à développer, car il consiste à mieux utiliser des véhicules et des routes qui existent déjà. Cela répond au second objectif des Assises : sortir la politique des transports de son impasse financière.

Un trou de 10 milliards

Ligne TGV Bordeaux-Toulouse, canal Seine-Nord, [Tunnel du Lyon-Turin...](#) Plusieurs chantiers d'envergure ont été annoncés ces dernières années sans que leur financement soit sécurisé. Résultat, quelque 10 milliards d'euros manquent à l'appel sur les 5 ans à venir. [Le gouvernement a donc décrété dès cet été une « pause »](#) dans la réalisation de nouvelles infrastructures, au grand dam des élus des régions concernées.

Les Assises vont passer au tamis la liste des projets déjà annoncés, pour déboucher sur une planification sur 10 ans des investissements, avec « *une programmation équilibrée en recettes et en dépenses* » sur les cinq premières années, indique le ministère. Ce travail de hiérarchisation, qui promet d'être impopulaire, sera effectué, par un conseil d'orientation des infrastructures créé pour l'occasion.

Travail d'inventaire

Cette instance, composée notamment d'élus, sera présidé par Philippe Duron. Cet ancien député PS a piloté le premier travail d'inventaire de ce type mené en 2012. Il est prié de le réactualiser, sans doute ne proposant plusieurs scénarios. Son expertise et sa capacité à formuler des préconisations courageuses seront un atout pour l'exécutif.

Mais l'Etat ne compte pas que tailler dans les dépenses. Les Assises doivent également avancer sur de nouvelles [sources de financement](#). Un projet à hauts risques, car [la ministre des Transports, Elisabeth Borne](#), a déjà indiqué à plusieurs reprises qu'elle souhaitait taxer d'avantage les poids lourds, ce que la profession considère comme un casus belli.

Autre sujet potentiellement explosif, la future loi traitera aussi de l'avenir du système ferroviaire, avec notamment les conditions de mise en concurrence de la SNCF, et un potentiel donnant-donnant sur la reprise de tout ou partie des 45 milliards d'euros du système. Ces thématiques ne seront toutefois pas abordées lors des Assises elles-mêmes, a précisé le ministère, mais dans le cadre d'une « *concertation complémentaire* » qui sera menée simultanément.

Antoine Boude

LE FIGARO – 19/09/2017

12 Après le fiasco de 2014, l'écotaxe ressurgit



Relancer un projet si sensible exige de prendre des précautions pour ne pas risquer de reproduire ce qui a été «un gâchis», selon la Cour des comptes.

L'[écotaxe](#) pourrait bien renaître de ses cendres. Elisabeth Borne, la ministre des Transports, [a déclaré ce week-end au JDD](#) qu'elle voulait faire [participer les camions à l'entretien du réseau routier](#). Le projet avait été abandonné en 2014: ce fiasco politique a coûté à l'État près de 1 milliard d'euros. Depuis, aucune solution n'a été trouvée. [Nicolas Hulot, le ministre de la Transition écologique](#), [a promis](#) dans un entretien à *Libération* ce lundi que «l'écotaxe, telle quelle, elle ne reviendra pas. En revanche, il est normal qu'un jour le transport routier contribue à l'effort.»

Les Assises de la mobilité doivent être l'occasion d'aborder cette question. «Nous sommes surpris que le sujet soit évoqué aujourd'hui. Il ne faudrait pas que les conclusions des Assises soient faites avant même qu'elles aient commencé, lance Florence Berthelot, déléguée générale de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR). Ne recommençons pas le feuilleton désastreux de l'écotaxe, qui a duré de 2007 à 2014. On nous reparle d'un péage de transit, qui toucherait tous les camions, y compris les Français en France. Il en est hors de question. Faisons d'abord le bilan de l'utilisation des milliards d'euros qui sont déjà collectés pour les infrastructures.»

Fabian Tosolini, secrétaire national du syndicat CFDT Transports, ne partage pas son avis. «Nous avons toujours pensé que mettre en place une écotaxe applicable aux poids lourds était une bonne chose, dit-il. Cela permettrait de financer des transports plus écologiques, tout en introduisant une certaine régulation vis-à-vis des transporteurs étrangers. Mais il est impératif de changer la méthode. Nous n'avons jamais été consultés sur le sujet. Une écotaxe doit être écologiquement, économiquement et socialement responsable.»

[Votée à la quasi-unanimité par le parlement en 2009, l'écotaxe poids lourds était l'une des grandes ambitions du Grenelle de l'environnement de 2008.](#) Destinée à financer les coûts d'utilisation du réseau routier national et pour partie aussi local, la taxe devait rapporter 684 millions par an. Elle n'a pourtant jamais vu le jour.

Alors que les portiques écotaxe sont déjà installés, la colère des opposants, qui s'estiment lésés, monte à l'été 2013. Face à la révolte des «bonnets rouges» en Bretagne, qui détruisent les nouveaux portiques de la région, le gouvernement Ayrault suspend le projet sous la pression, en 2013. En 2014, Ségolène Royale tentera bien de le relancer, en ciblant «les camions étrangers qui ne paient rien». Mais c'était sans compter les foudres de Bruxelles.

Relancer un projet si sensible exige de prendre des précautions pour ne pas risquer de reproduire ce qui a été «un gâchis», selon la Cour des comptes. L'État mettra dix ans à verser les 840 millions d'euros d'indemnités de rupture de contrat qu'il doit à Ecomouv, la société privée chargée de la collecte de la taxe.

«Nous nous opposerons à toute forme de taxe qui rappelle l'écotaxe, promet Yves Fargues, président de l'Union des entreprises de transport et logistique de France (TLF). Le transport routier de marchandises a acquitté plus de 7 milliards de taxes en 2016 (à l'essieu, sur les carburants, péages aux autoroutes). C'est faux de dire que nous ne participons pas au financement des infrastructures, alors que nous ne représentons que 3,9 % des véhicules sur les routes, et 6 % des émissions de gaz à effet de serre. Ça suffit!»

[Mathilde Visseyrias](#)

LES ECHOS – 19/09/2017

13 La région Hauts-de-France réclame le pilotage du canal Seine-Nord

[Xavier Bertrand, avec les présidents des départements traversés, veut prendre la majorité du grand barreau fluvial vers l'Europe du Nord.](#)

Le dossier du canal Seine-Nord n'est pas bouclé. Une réunion sous pression mardi dernier chez la ministre en charge des Transports, Elisabeth Borne ; une proposition spectaculaire des collectivités d'assumer la garantie d'emprunt nécessaire au canal et d'en prendre le contrôle ; une démonstration de force à Péronne (Somme) vendredi avec plus de 500 personnalités, dont Jean-Louis Borloo : Xavier Bertrand refuse clairement de se laisser enfermer dans le calendrier des Assises de la mobilité, qui débutent ce mardi.

Associé aux présidents de tous les départements traversés et à la région Ile-de-France, le patron de la région des Hauts-de-France fait, en effet, du canal Seine-Nord un enjeu politique majeur. Hormis quelques voix discordantes chez les Verts de Picardie, il est vrai que ce projet bénéficie d'un puissant consensus régional, car attendu comme levier de croissance de l'économie locale. Quatre grandes plates-formes logistiques devraient ainsi être implantées le long de son parcours.

« Montrer une volonté de décentralisation »

Ce futur barreau fluvial de 107 kilomètres de long doit relier Compiègne au Cambrésis et se raccrocher au réseau fluvial nord-européen. Son coût est estimé à plus de 4,5 milliards d'euros, dont 1 milliard supporté par l'Etat, autant par les collectivités, et près de 2 milliards par Bruxelles. Mais, interrogé en juillet lors d'une séance de questions au gouvernement, le Premier ministre, Edouard Philippe, a confirmé une pause dans le projet du fait de l'absence de couverture de l'emprunt d'autofinancement.

Xavier Bertrand estime, de son côté, offrir au gouvernement une porte de sortie par le haut, que ce dernier ne peut plus refuser. D'autant qu'il propose aussi d'avancer la part de l'Etat sur les deux premières années. « *C'est la plus petite contribution de l'Etat dans l'histoire des infrastructures, 1 milliard, ce sera inférieur à son retour sur TVA !* », a souligné Jean-Louis Borloo.

Le gouvernement a salué l'offre des collectivités d'assurer la garantie de l'emprunt (estimé à 776 millions d'euros) et pris acte de leur proposition de régionaliser la société de projet. Mais le sujet réclame désormais les arbitrages de Matignon et de l'Elysée. « *C'est une opportunité pour le gouvernement Philippe et pour Emmanuel Macron, accusés de recentraliser, de montrer une volonté éclatante de décentralisation* », a fait valoir Jean-René Lecerf, le président du Conseil départemental du Nord. Malgré une situation financière tendue, son département apporterait 200 millions d'euros dans la corbeille.

Reste un sujet épineux, celui de la recette affectée destinée à rembourser l'emprunt. « *Une écotaxe régionale, c'est "niet", nous ne voulons pas tuer le transport routier* », a prévenu Xavier Bertrand. Le président des Hauts-de-France verrait en revanche d'un bon oeil une taxe sur le trafic de transit. Une fin de non-recevoir du gouvernement serait perçue comme une déclaration de guerre par celui qui s'est pourtant clairement démarqué de la frange la plus dure des Républicains.

Olivier Ducuing

LE FIGARO – 19/09/2017

14 Toys'R Us en faillite, faute d'avoir su se réinventer



DÉCRYPTAGE - Le leader mondial du jouet est victime de la concurrence du Web et des enseignes discount.

Une icône de la distribution américaine met un genou à terre. Toys'R Us, leader mondial du jouet, s'est déclaré en faillite hier lundi 18 septembre. À deux mois de la saison des fêtes de fin d'année,

l'enseigne se met sous la protection du «Chapter 11» de la loi américaine, l'équivalent de la procédure de sauvegarde existant en France, selon *CNBC*.

Le patron du groupe David Brandon s'est voulu optimiste: «Aujourd'hui marque l'aube d'une nouvelle ère chez Toys'R Us», a-t-il déclaré lundi dans un communiqué. «Nous pensons que les contraintes financières, qui ont été des freins pour nous, seront réglées de manière durable et efficace» avec cette mise sous protection, a-t-il poursuivi.

Cela permettra d'abord à l'entreprise de continuer à fonctionner pour Noël, période représentant 40 % de son activité. La rumeur d'une faillite enflait depuis plusieurs jours, et certains fournisseurs ont même cessé leurs livraisons, craignant de ne pas être payés. L'enseigne, qui a réalisé l'an passé 11,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans 1600 magasins pour 480 millions de dollars de résultat opérationnel, croule sous le poids de 5 milliards de dollars de dette. Elle s'est adjoint les services du cabinet Kirkland & Ellis et de la banque Lazard pour refinancer 400 millions de dollars arrivant à échéance l'an prochain. L'acquisition de Toys'R Us il y a dix ans pour 6,6 milliards de dollars, effectué via un LBO (achat avec effet de levier) par les fonds KKR et Bain Capital et la société immobilière Vornado Realty Trust, a contribué à plomber l'entreprise.

Toys'R Us n'a cessé de s'enfoncer ces derniers mois. À Noël dernier, ses ventes ont reculé de 2,5 %. Il n'a guère fait mieux au premier trimestre de l'exercice en cours (- 4,1 %), plombé par les États-Unis (- 6,2 %), son premier marché. L'enseigne a pâti de la morosité du marché du jouet mais surtout de la mauvaise santé de ses ventes de puériculture, un segment clé pour les marques et les distributeurs qui s'efforcent de fidéliser les parents dès le plus jeune âge de leur bébé.

Cela fait plusieurs années que Toys'R Us connaît un passage à vide. L'enseigne fondée en 1957 a subi de plein fouet la concurrence des pure players du Web, Amazon en tête, qui réussissent à combiner largeur de l'offre, rapidité de la livraison et des prix imbattables, ajustés en permanence. Elle a également fait les frais des prix cassés d'enseignes comme Walmart et Target qui ont multiplié les rabais et triplé la surface dédiée au jouet, véritable produit d'appel au moment de Noël. Face à cette double peine, Toys'R Us n'a pas su se réinventer, englué dans un modèle coûteux, avec ses immenses magasins. L'instabilité de son management, avec quatre PDG en dix ans, n'a pas aidé.

Consciente de l'enjeu vital du digital, l'enseigne a investi quelque 100 millions de dollars sur Internet au cours des dernières années. Elle a lancé cet été un nouveau site Internet ainsi qu'un service en ligne de liste de naissance. Côté magasins, Toys'R Us déploie un nouveau format urbain baptisé Express, plus petit, afin de compléter son maillage et renforcer la proximité.

David Brandon cherche aussi à organiser plus de démonstrations et d'animations (ateliers, goûters d'anniversaire...) afin de faire revenir en magasins parents et enfants. Comme Toys'R Us, la plupart des distributeurs de jouets sont confrontés à une remise en question de leur modèle. En France où près d'un achat sur quatre se fait sur Internet, le «click and collect» est l'une des réponses de JouéClub et de La Grande Récré. Chacun cherche l'antidote face au rouleau compresseur des pure players.

Keren Lentschner

::: SOCIÉTÉ

LE FIGARO – 19/09/2017

15 La stratégie nationale de santé met le cap sur la prévention



La ministre de la Santé veut aussi lutter contre les inégalités et faciliter l'innovation.

On en sait un peu plus sur la politique nationale de santé version Agnès Buzyn pour les cinq années à venir. Un peu mais pas trop. Suffisamment pour en comprendre l'ambition, pas assez pour en prédire le succès ou l'échec. Car, ce lundi, la ministre de la Santé [a surtout annoncé «le lancement officiel des travaux d'élaboration de la stratégie nationale de santé \(SNS\)»](#).

Avec un calendrier au pas de course, au regard de la méthode choisie, puisque, a-t-elle prévenu, «la stratégie deviendra officielle avec la publication d'un décret avant le 31 décembre de cette année». Dès maintenant, la ministre lance la concertation, prévue pour durer un mois, auprès des représentants du secteur de la santé, des élus et des usagers, puis le projet de SNS sera mis en ligne et soumis à consultation publique en novembre.

Pour éviter que les doléances des uns et des autres ne se terminent en vaste cacophonie, la ministre a toutefois défini les quatre priorités qui doivent guider la réflexion. Premièrement, «la prévention et la promotion de la santé, tout au long de la vie et dans tous les milieux». En vieux routier de la santé publique qui sait que tout ne se décide pas dans son ministère, mais aussi à Bercy, souvent, et à Matignon, parfois, la ministre a souligné qu'il s'agissait là d'«une ambition forte portée par le premier ministre et le président de la république». Agnès Buzyn n'a toutefois pas hésité à souligner trois enjeux pour l'éducation à la santé: «Que cela soit en matière de lutte contre le tabagisme, de nutrition, ou de sexualité, par exemple, il est nécessaire de reconnaître ce temps de l'éducation à la santé .»

«Accroître la pertinence des soins»

La lutte contre le tabagisme est un marqueur important de la politique de santé du gouvernement, car elle implique, si elle est efficace, de sacrifier des rentrées fiscales à court terme pour un bénéfice de santé à long terme. «Les annonces ont d'ores et déjà été faites par le premier ministre, a insisté Agnès Buzyn, [le prix du tabac augmentera de 3 euros](#). La question, c'est: à quel rythme. Vous le saurez très prochainement.»

Sur d'autres marqueurs importants de santé publique que sont la nutrition et la [consommation d'alcool](#), il n'est pas sûr que la prévention, mise en avant dans la SNS, suffise à faire une politique. La véritable question est de savoir qui, d'Agnès Buzyn ou d'Audrey Bourolleau, l'ancienne lobbyiste viticole, désormais conseillère auprès du président Macron, l'emportera quand certains voudront contourner les politiques de [santé publique](#) avec des concepts séduisants mais n'ayant rien de scientifique, comme «la consommation responsable» ou «l'œnotourisme».

L'ancien employeur d'Audrey Bourolleau, [la structure Vin & Société](#), vient ainsi de [s'émouvoir](#) d'une campagne de l'Institut national du cancer, estimant qu'elle stigmatisait les acteurs de la filière viticole!

S'agissant de sa deuxième priorité, «la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé», la ministre s'est contentée de prôner «un système centré sur le patient, avec des parcours organisés au niveau des territoires», annonçant des mesures en octobre dans le cadre d'un plan d'accès aux soins.

Troisième priorité de la ministre: «accroître la pertinence et la qualité des soins». Un travail qu'elle avait déjà entamé à la Haute autorité de santé (HAS), dans la lignée de son prédécesseur le Pr Laurent Degos. «Le bon soin à la bonne personne au bon moment, c'est cela la pertinence des soins», a-t-elle insisté. Un vaste chantier en perspective pour la HAS. Et pour la direction de la Sécurité sociale, s'agissant du financement (voir ci-dessous).

Télémédecine et objets connectés

De quoi faire le lien avec sa quatrième priorité, «l'innovation, sous toutes ses formes: organisationnelle, médicale, technologique, numérique». Avec l'ambition affichée par [Agnès Buzyn](#) de «mieux associer les patients, les usagers et les professionnels, qui sont les premiers concernés par ces évolutions, par exemple en matière de télémédecine ou d'objets connectés». Mais quid du financement? Lorsque l'on voit la difficulté à financer des dispositifs innovants, il y a loin de la coupe aux lèvres.

Le Conseil de l'ordre des médecins est satisfait de l'ouverture au dialogue affichée, mais reste prudent: «Pour l'instant, nous n'avons que les quatre priorités déclarées par la ministre comme piste de réflexion, commente son président, le Dr Patrick Bouet, mais nous ne savons pas ce que cela va donner.»

De fait, il est trop tôt pour savoir si la montagne accouchera d'une souris, mais le Dr Bouet prévient: «Si on se contente d'un décret et que la loi hôpital, patients, santé, territoire actuellement en vigueur reste la référence, ça continuera d'être tendu avec les médecins ».

[Damien Mascret](#)

::: SOCIAL

LES ECHOS – 19/09/2017

16 Formation professionnelle : la méthode de la réforme en question



Les syndicats (ci-dessus Laurent Berger, CFDT, Jean-Claude Mailly, FO, et Philippe Martinez, CGT) veulent que la réforme de la formation continue passe par une négociation interprofessionnelle, avec l'appui de Muriel Pénicaud, mais Edouard Philippe parle, lui, de « concertation ».

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, veut une « négociation interprofessionnelle » alors que le chef du gouvernement, Edouard Philippe, promet une « concertation ».

« J'espère qu'il y aura une négociation interprofessionnelle. » De Laurent Berger (CFDT) à Philippe Martinez (CGT) en passant par François Hommeril (CFE-CGC), Philippe Louis (CFTC) ou Pascal Pavageau (FO), qui remplaçait Jean-Claude Mailly, les leaders des syndicats ont bu du petit-lait jeudi en écoutant Muriel Pénicaud clôturer les 50 ans de l'Association des journalistes de l'information sociale.

En [prenant partie en faveur d'une négociation](#) pour la réforme à venir de la formation professionnelle, la ministre du Travail a exaucé leurs vœux. « *Nous avons entendu la prise de position de la ministre [...] Donc acte* », réagit Yvan Ricordeau, secrétaire national CFDT.

Le problème, c'est que les propos de Muriel Pénicaud sont allés bien plus loin que ceux qu'Edouard Philippe a tenus à peine trois heures plus tôt en ouvrant la manifestation, le Premier ministre promettant une « *concertation* ». « *Nous allons le faire en prenant notre temps [...] Nous avons fixé un délai d'environ six mois pour penser, réfléchir, discuter avec les organisations syndicales et patronales* », a-t-il déclaré.

Une différence fondamentale

Alors négociation ou concertation ? De prime abord, la question - de pure méthode - paraît d'un intérêt secondaire. Elle cache pourtant une différence fondamentale qui peut, dans le cas de la négociation, remettre en cause l'objectif d'Emmanuel Macron d'une refonte totale de la formation professionnelle, décrypte un très bon connaisseur de ces sujets. « *Le président de la République est un homme pressé. Il a tendance à considérer que les partenaires sociaux ne vont pas assez vite et pas assez loin à son goût* », glisse un habitué des négociations interprofessionnelles.

En l'espèce, le gouvernement n'a pas vraiment le choix, sauf à changer les règles du jeu. Dès lors qu'il veut toucher à ce domaine, la loi Larcher s'applique : il doit à minima demander aux partenaires sociaux s'ils veulent, ou non, négocier à partir d'un document d'orientation. Comme il l'a fait pour [la réforme du Code du travail](#) .

La peur de se sentir piégés

Deux (mauvaises) options s'ouvriraient alors à lui si les intéressés saisissent la balle au bond et aboutissent à un accord qui n'irait pas assez loin à ses yeux : reprendre l'accord dans son projet de loi et ne pas parvenir à ses fins, ou ne pas le reprendre, et braquer les partenaires sociaux. « *Certains au sein de l'exécutif ont peur de se sentir piégés* », estime un représentant syndical.

Le risque d'en passer par une négociation interprofessionnelle vu de l'exécutif est d'autant plus grand que l'Etat souhaite reprendre la main sur le financement de la formation professionnelle. Et donc sur les 7 milliards annuels environ gérés par les partenaires sociaux. Lesquels ne voient pas cela, évidemment, d'un bon œil.

C'est particulièrement vrai pour les PME dont les membres - du fait de leur taille - bénéficient beaucoup de la mutualisation du 1 % attaché à la formation professionnelle.

La position est plus nuancée au Medef. L'organisation patronale salue la volonté du gouvernement de lier la réforme de la formation professionnelle avec celle de l'apprentissage, et d'agir en profondeur. « *Il y aura probablement une première phase de concertation pour poser le cadre. Après, on verra* », affirme Florence Poivey, présidente de la commission éducation, formation et insertion.

Alain Ruello

::: POLITIQUE

L'OPINION – 19/09/2017

17 Comment Laurent Wauquiez organise sa prise des Républicains



Laurent Wauquiez nommera la juppéiste Virginie Calmels vice-présidente de LR.

Le président de la région Rhône-Alpes-Auvergne tiendra ce mercredi sa deuxième réunion avec son équipe de campagne. La veille, il déjeunera avec Nicolas Sarkozy

Laurent Wauquiez tiendra mercredi une réunion à Belfort. Vendredi, il participera à la fête départementale de LR dans le Rhône ; le 25 septembre, à la rentrée des Républicains de l'Isère... Le président de la région Rhône-Alpes-Auvergne est en campagne pour la présidence de son parti, remise en jeu cet automne. Le premier tour de l'élection aura lieu le 10 décembre. Il en est l'ultra favori.

La première réunion a eu lieu le mercredi 6 septembre. Le week-end précédent, Laurent Wauquiez a officiellement lancé son offensive pour la présidence des Républicains. Trois jours plus tard, le président de la région Rhône-Alpes-Auvergne réunit pour la première fois son équipe de campagne.

Ils sont sept à se retrouver dans une salle de l'Assemblée nationale autour de lui. Sont présents Brice Hortefeux, Eric Ciotti, le député de l'Yonne Guillaume Larrivé, l'ex-député du Rhône Georges Fenech, le député européen et président de la fédération des Hauts-de-Seine Philippe Juvin, l'élue bordelaise Virginie Calmels et le député de l'Ain Damien Abad. A l'exception des deux derniers, qui ont officialisé leur soutien à Laurent Wauquiez, **le 3 septembre lors du raout organisé au Mont Mézenc**, tous sont de fidèles sarkozystes.

Le candidat à la tête de LR fait un point sur l'organisation de sa campagne. Pour son équipe, il veut plutôt privilégier une structure souple. Il n'y a pas de porte-parole officiel. Pour l'instant, il n'y a pas non plus de directeur de campagne ; mais le poste pourrait être pourvu lorsque débutera la campagne officielle, le 26 octobre. Alors que les candidatures se multiplient, Brice Hortefeux met en garde : « Le risque pour Laurent, ce sont les journalistes. La presse va faire monter quelqu'un ». Le député européen a déjà sa petite idée sur le rival de Wauquiez qui pourrait en profiter : le juppéiste Maël de Calan. Un point sur l'actualité est aussi effectué. Eric Ciotti amène la discussion sur le projet de loi anti-terrorisme de Gérard Collomb. Le député des Alpes-Maritimes plaide pour mener, face à Emmanuel Macron, une opposition résolument à droite...

Sa prochaine réunion de campagne autour de Laurent Wauquiez a été convoquée le 20 septembre. Elle comptera trois nouveaux venus. Les sénateurs Alain Joyandet et Mathieu Darnaud, ainsi que le maire de Chalon-sur-Saône, Gilles Platret, rejoindront ce premier cercle. Celui-ci a désormais vocation à s'étoffer en fonction des ralliements à la candidature du président de Rhône-Alpes-Auvergne. La réunion est aussi destinée à devenir hebdomadaire.

Dîner sur place. A l'occasion de la rentrée parlementaire, Laurent Wauquiez organisera un raout avec l'ensemble de ses soutiens parlementaires. Un peu plus tard au cours de l'automne, il rassemblera encore l'ensemble de ses soutiens territoriaux. Mais il ne faut pas s'y tromper. L'ancien maire du Puy-en-Velay aura à son agenda très peu de grands événements de campagne. Ce sont d'abord des déplacements de terrain qu'il entend multiplier. Seuls les militants des Républicains voteront cet automne (**ils sont 234 908 à pouvoir le faire**) ; c'est d'abord une campagne interne qu'il s'agit de mener afin de faire dès le premier tour le plus haut score possible.

« Tu ne dois pas donner le sentiment que tu es dans le temps d'après », lui a conseillé Eric Ciotti. Jusqu'au 10 décembre, date du premier tour de l'élection, Laurent Wauquiez devrait visiter environ 75 départements. Souvent le soir, après son meeting, il dînera sur place. Ce sera le cas, le 20 septembre, à Belfort.

Ce mardi, c'est à une autre table que se retrouvera Laurent Wauquiez. Il déjeunera avec Nicolas Sarkozy. [Alliés depuis 2014, en contacts réguliers, les deux hommes avaient déjà partagé des agapes le 27 juin.](#) Le président de la région Rhône-Alpes-Auvergne a aujourd'hui récupéré la quasi-totalité du réseau sarkozyste. Le 18 septembre, dans *Le Parisien*, Eric Woerth, qui avait conçu le programme de Nicolas Sarkozy pour la primaire, a annoncé son ralliement à Laurent Wauquiez : ce dernier l'avait invité à dîner la semaine passée. Président du groupe LR à l'Assemblée nationale, Christian Jacob, qui avait activement soutenu l'ex-chef de l'Etat à l'automne dernier, fera de même après les élections sénatoriales, programmées le 24 septembre. Guillaume Peltier, qui s'est également longtemps revendiqué comme un des premiers défenseurs du sarkozysme, a choisi de l'accueillir comme l'invité vedette de la Fête de la Violette, le 30 septembre, dans le Loir-et-Cher... Seul, pour l'instant, François Baroin résiste. Le maire de Troyes que Nicolas Sarkozy voulait nommer à Matignon souhaite pour le moment rester en dehors de cette élection.

Poste sensible. Laurent Wauquiez l'a déjà annoncé. S'il emporte (ce qui ne fait guère de doute), il nommera la juppéiste Virginie Calmels vice-présidente de LR. Il n'a en revanche pas fait son choix pour une autre fonction : celle de secrétaire général du parti. L'ex-ministre de l'Enseignement supérieur veut se donner le temps avant de trancher. Après sa victoire annoncée, il sait qu'il devra rassembler afin de ne pas donner à ses adversaires d'arguments pour claquer la porte. Il sait aussi à quel point cette fonction peut être stratégique : en 2014, après l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence des Républicains, il avait âprement bataillé avec Nathalie Kosciusko-Morizet afin de la décrocher.

[Ludovic Vigogne](#)

LE FIGARO – 19/09/2017

18 FN : Marine Le Pen demande à Florian Philippot de choisir



VIDÉOS - Lundi, lors d'un bureau politique, la présidente du Front national a invité son vice-président à trancher entre ses fonctions frontistes et la tête de son association Les Patriotes.

En pleine rentrée politique, [le parti de Marine Le Pen n'en finit pas de se déchirer.](#) Au-delà du risque pesant sur la crédibilité du mouvement, l'autorité de la présidente se heurte à la défiance de Florian Philippot. Lundi, sans poser d'ultimatum au vice-président du mouvement, Marine Le Pen s'est montrée ferme lors d'un bureau politique à huis clos, dont l'ordre du jour prévoyait de plancher sur la consultation des adhérents.

La crise entre Philippot et certains cadres du FN est montée d'un cran, lundi matin. Contre vents et marées, le responsable de la stratégie du parti a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de changer ses

plans. «Bien évidemment, je ne quitterai pas la présidence des Patriotes», a-t-il déclaré sur France Inter, avant de renvoyer la responsabilité de ce «spectacle lamentable» sur les épaules de ses rivaux au sein du FN.

Disant cela, il a fait fi des propos tenus quatre jours plus tôt dans *Le Parisien* par Marine Le Pen, appelant «tous les dirigeants» à se «reconcentrer» sur le FN. Le 4 septembre dernier déjà, lors d'une réunion en petit comité, elle avait également essayé de faire reconnaître à Philippot l'incompatibilité de sa fonction de vice-président du FN avec celle de président des Patriotes, voyant dans cette double casquette un conflit d'intérêts d'autant plus fort que quelques membres des Patriotes ne l'avaient pas ménagée. Notamment l'humoriste [Franck de Lapersonne](#), proche de Philippot, qui avait diffusé une compilation des «crises de nerfs» de la «reine de cœur», avant de retirer rapidement son allusion satirique. Lancée dans la reconstruction du Front national, Marine Le Pen s'interroge sur le bien-fondé d'un think-tank parallèle comme celui des Patriotes.

Sans surprise, la question s'est donc invitée au bureau politique, lundi. Les échanges ont été directs. La présidente du FN a clairement demandé à Philippot de choisir entre le Front national et la présidence des Patriotes. En réalité, elle a solennisé en bureau politique ce qu'elle avait déjà dit en bureau exécutif.

Plusieurs membres du bureau politique sont montés au créneau pour demander à Philippot de jouer «moins perso». L'intéressé s'est défendu en s'estimant mal-aimé au sein du parti. Sa réaction, un peu crispée, sur un mode plus affectif que politique, a surpris. Sophie Montel a bien essayé de le défendre en critiquant les frontistes qui ne savent pas apprécier les «intelligences supérieures». Mais son intervention a fait sourire.

«Il joue avec le feu»

Au fil de cet échange franc mais sans éclats de voix, Philippot a également pointé une des faiblesses du mouvement frontiste, à savoir la baisse du nombre d'adhérents, comme si ce problème lui était étranger.

Manifestement, Philippot n'a pas l'intention de lâcher Les Patriotes. Quelques heures plus tôt sur France Inter, il avait même revendiqué pleinement sa position de leader de ce courant, allant jusqu'à profiter de l'occasion pour lancer un appel à tous ceux qui souhaiteraient rejoindre son projet. Il s'était même félicité des travaux de «l'Agora patriote», comme s'il cherchait à illustrer un contraste entre les ambitions de son association dédiée au «patriotisme généreux» et un FN miné par les «jaloux» et les «rageux». Sur le site Internet des Patriotes, on note que les tarifs des adhésions sont plus attractifs que ceux du Front national: 10 euros pour les moins de 30 ans contre 15 euros pour les moins de 25 ans au FN. Sans compter les formules «classique» et «prestige», également moins chères, de 30 et 150 euros.

À quoi joue Philippot? La question hante plusieurs frontistes. Ils se demandent s'il n'est pas en train de préparer sa sortie. Certains imaginent une stratégie visant à se poser en victime. Prépare-t-il les esprits à son départ? Tente-t-il de mettre Marine Le Pen sous pression? «En tout cas, il joue avec le feu», juge un cadre. À ce stade, Marine Le Pen observe et minimise. «Vous savez, j'en ai vu d'autres», a-t-elle balayé vendredi dans *Le Parisien* alors qu'elle était interrogée sur la «propre partition» joué de Philippot.

Face à ces dissensions internes de plus en plus vives, Louis Aliot a tenté le déminage lors de sa rentrée politique, dimanche, à Saint-Laurent-de-la-Salanque, dans les Pyrénées-Orientales. «Je demande à celles et ceux qui sont obsédés par une option ou par une autre (l'identitarisme ou le souverainisme, NDLR) de se ranger tranquillement dans le wagon du rassemblement... Et de ne pas tenter, par des manœuvres d'appareil internes ou externes, d'influencer les dirigeants du Front.» Exhortant les troupes à retrouver le «terrain», il a dénoncé les «dégâts» des réseaux sociaux et mis en garde certains cadres du FN. «La politique ne consiste pas à se pavaner à la télévision», a-t-il lancé, sans citer de nom. Comme une invitation à se ressaisir lancée à Philippot.

Vidéos : <http://premium.lefigaro.fr/politique/2017/09/18/01002-20170918ARTFIG00295-le-pen-demande-a-philippot-de-choisir.php>

Emmanuel Galiero

INTERNATIONAL

LES ECHOS – 19/09/2017

19 Brexit : le patronat britannique réclame une transition de trois ans



Carolyn Fairbairn, la nouvelle directrice de l'organisation patronale britannique, la Confederation of British Industry (CBI).

Les patrons de plus de 100 entreprises britanniques ont écrit ce week-end une lettre aux négociateurs chargés par Bruxelles et Londres d'arrêter les modalités du Brexit.

Les entreprises britanniques montent de nouveau au créneau dans l'épineux dossier du Brexit. [La Confédération de l'industrie britannique a adressé ce week-end une lettre](#) aux deux négociateurs chargés par Bruxelles et Londres d'arrêter les modalités selon lesquelles le Royaume-Uni sortira de l'Union européenne, en mars 2019.

« *Il est essentiel pour notre prospérité collective d'être en mesure de préparer une transition de trois ans évitant un basculement brutal* », réclame ce courrier rédigé par l'équivalent britannique du Medef et signé par plus de 100 entreprises employant au total plus d'un million de personnes au Royaume-Uni et dans l'UE.

Inquiétude des entreprises

L'envoi de ce courrier montre combien les entreprises britanniques sont inquiètes, alors que [les nuages s'accumulent sur les perspectives de croissance](#) de l'économie du Royaume et que les négociations entre Bruxelles et Londres patinent (l'échec du dernier round de discussions fin août n'est pas fait pour les rassurer) : à ce stade, « *le risque d'une absence d'accord demeure réel et nécessite de s'y préparer, avec des conséquences inévitables pour l'emploi et la croissance des deux côtés* », prévient la lettre.

[Ce n'est pas la première fois que le CBI prend position pour une période de transition](#), censée permettre d'éviter un « cliff edge », autrement dit une sortie brutale du Royaume-Uni qui risquerait de faire beaucoup de dégâts sur l'activité des entreprises, et donc sur l'emploi, à la fois Outre-Manche et sur le Continent. Mais le patronat n'avait jusqu'à présent jamais formulé de demande précise sur sa durée.

Theresa May s'est elle aussi déclarée favorable à une période de transition, mais sans s'engager fermement sur ce point, certains élus conservateurs réclamant au contraire une rupture claire et nette dès que possible. Le parti travailliste a de son côté déjà pris position pour une période de transition de 2 à 4 ans, devant de son point de vue permettre au pays de rester dans le marché unique européen.

Sans être acquis officiellement, le principe d'une période de transition est de toutes façons dans l'air du temps, tant les Européens sont comme les Britanniques convaincus qu'elle sera utile pour minimiser les dommages collatéraux du Brexit sur l'économie. Reste à se mettre d'accord sur ses modalités. Côté européen, on n'a rien contre une telle période de transition, à condition de savoir vers quoi elle débouche, autrement dit à condition que les Britanniques clarifient leur jeu sur les relations qu'ils veulent entretenir, à terme, avec l'UE.

Alexandre Counis

L'OPINION – 19/09/2017

20 ONU: comment Emmanuel Macron compte peser sur les affaires du monde



Emmanuel Macron aux journées du Patrimoine, le dimanche 17 septembre 2017

Le président français s'exprime mardi pour la première fois à la tribune de l'ONU. Il devrait y réaffirmer les priorités françaises : multilatéralisme, sécurité en Afrique, biens communs mondiaux comme l'éducation et le climat...

Arrivé lundi à New York, le président français s'est entretenu avec son homologue américain dans un hôtel new-yorkais avant de voir les dirigeants africains du G5 Sahel. Il plaide pour que les États-Unis ne remettent pas en cause l'accord conclu entre les grandes puissances et l'Iran sur son programme nucléaire, sur lequel Donald Trump laisse planer un doute. Le président français devrait aussi aborder la question du financement des opérations de maintien de la paix, la recherche d'une solution politique en Syrie, le dossier nord coréen. Il verra ensuite le président iranien Hassan Rohani, puis le président turc Recep Tayyip Erdogan.

Pour ses premiers pas à l'ONU, le président jupitérien Emmanuel Macron va chercher à imposer sa marque sur le monde. Durant la campagne, le candidat a voulu s'affranchir de la « soumission » au diktat américain en y opposant [une posture gaullo-mitterrandiste](#), garante d'indépendance. « Il faut démystifier la fameuse politique d'indépendance, souligne Olivier Schmitt dans le livre collectif *Notre monde est-il plus dangereux* (Armand Colin). Le général de Gaulle et ses successeurs savaient très bien distinguer leurs alliés de leurs ennemis [...] L'idée d'une France prenant ses décisions sans aucune influence extérieure est un rêve : aucun État n'est autarcique, même le Bouthan [...] La France et les États-Unis sont juridiquement alliés à travers l'Otan et sont deux démocraties libérales occidentales, partageant un certain nombre de valeurs ».

Le premier rendez-vous d'Emmanuel Macron fut d'ailleurs avec le président américain, Donald Trump. Même versatile et pas toujours fiable sous la nouvelle administration, les États-Unis restent le principal partenaire de la France. Le chef de l'État français devait chercher à ramener le président américain à de meilleurs sentiments sur l'Iran, le climat, le budget de l'ONU... Dans son discours mardi, [il défendra le multilatéralisme](#), la place de la France et de l'Europe dans le monde quand le patron de la Maison Blanche, adepte du bilatéralisme, parlera avant tout au peuple américain à travers un discours prévu pour être nationaliste.

Désengagement. Emmanuel Macron arrive à un moment charnière de l'histoire des Nations Unies. Le désengagement de l'administration Trump fait le jeu de [la Chine qui monte en puissance à l'ONU \(2e contributeur au budget de l'ONU, 8 000 casques bleus\)](#), la Russie reste un partenaire très difficile à gérer et le Royaume-Uni est en retrait, empêtré dans [les négociations sur le Brexit](#). La France cherche à concilier les positions des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni), le fameux P5 qui est le réacteur de l'institution.

« Les rapports de force au sein du P5 sont d'une rare violence lorsque l'on débat de la Syrie ou de la Corée du Nord, indique un diplomate européen. Le monde n'a jamais eu autant besoin de l'ONU pour atténuer les effets de la globalisation (crises militaires, politiques, climatiques et humanitaires) ». La France est engagée sur plusieurs théâtres (Sahel, Moyen Orient...) mais pas plus interventionniste que sous Jacques Chirac ou François Mitterrand. Elle cherche à revenir dans [le jeu politique en Syrie](#) en proposant la mise en place d'un groupe de contact qui préparera la transition politique.

G5 Sahel. « La force régionale du G5 Sahel est en tête de nos priorités à l'ONU, poursuit le diplomate européen. Son financement est loin d'être acquis en raison de l'hostilité américaine et britannique. Elle doit permettre à terme de désengager les 4 500 soldats français de Barkhane ». À New York, Emmanuel Macron va donc jouer sa carte africaine et francophone. Il fera aussi la promotion des biens communs mondiaux (climat, nouvelle initiative sur l'éducation).

[La France dirige les Opérations de maintien de la paix \(OMP\)](#) depuis 20 ans, ce qui lui confère un rôle de numéro 2 à l'ONU et toute son influence. Or, la crédibilité des Nations Unies auprès des populations africaines est écornée [en raison de l'incapacité des casques bleus à protéger suffisamment et à enrayer les crises](#). « Nous avons un vrai problème d'efficacité avec ses missions, reconnaît un haut dirigeant français. Même robustes, les mandats ne sont pas appliqués. Les casques bleus asiatiques ne prennent aucun risque et cherchent avant tout un salaire à l'ONU ».

Lundi et mardi, l'ONU consacre deux journées à sa refondation. Paris pousse à réformer le « machin », comme l'appelait le général de Gaulle. [Son principal allié est le nouveau secrétaire général, le portugais António Guterres](#), qu'elle a contribué à faire élire. « Il est empathique, déterminé, compétent, conclut le diplomate européen. C'est une vraie boussole pour le monde mais il lui manque dorénavant un succès en Syrie ou au Sahel pour faire avancer son agenda de réformes ». Plus Guterres réussira, plus il sera difficile à Donald Trump de lui couper la contribution américaine (22 % du budget régulier et 28 % des OMP, soit 7,8 milliards de dollars). Washington a réduit sa quote part au OMP de 900 millions.

Il restera beaucoup à faire pour redorer le blason terni de l'ONU accusé de bureaucratie, de gaspillage avec des ambassadeurs people qui apportent la lumière mais coûtent cher, parfois de corruption et de scandales sexuels... António Guterres, lors de sa prestation de serment, a plaidé pour une ONU concentrée davantage sur le résultat et non le processus, au plus près des gens. Un pragmatisme chanté, à la moindre occasion, par Emmanuel Macron et ses ministres.

Pascal Airault

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

